



*Arc Club
de
Langlade
en
Vaunage*

Parcours Nature

29 Septembre 2024.

Sélectif au championnat de France

La licence ou, une pièce d'identité avec photo et le certificat médical seront demandés à l'inscription.

Inscription souhaitable via le lien

<https://forms.gle/eoGSXncUaWeoBCvN6>

ou par mail:

contact@arc-club-langlade.fr



Arbitres :
**Anne Lise
Desquesnes
Yves Etienne**



Repas possible le midi
Merci de renseigner
la case prévue lors
de la préinscription
en ligne afin d'éviter
le gaspillage
Tarif 12 €

Greffe

7h45 / 8h45
12h15 / 13h15



Départ matin
08h00 à 9h00



Dernier départ
Après-midi
13h30



Résultats 17h30

Tarifs :

1 Départ
2 Départs

Adultes

10 €
12 €

Jeunes

8 €
10 €

Le score de chaque départ est remonté à la FFTA.
Les podiums seront établis en fonction des résultats du
parcours A.

06.31.48.11.12

Arc Club de Langlade en Vaunage –
Chemin de Vigne Croze : 30980 Langlade
GPS 42°48'9.524"N - 4°15'25.239"E



Fiche info

Inscriptions via le lien :

<https://forms.gle/eoGSXncUaWeoBCvN6>

Par mail à : contact@arc-club-langlade.fr

Par courrier à l'adresse : Arc Club de Langlade
470 chemin de Vigne Croze
30980 Langlade

Attention aux délais d'acheminement

Lors de l'inscription par mail merci de préciser :

Le nom, le prénom, le numéro de licence, la catégorie (âge+sexe), le type d'arme, le club, les dates et départ ou vous souhaitez concourir.

Constitution des pelotons.

La constitution des pelotons sera laissée à la discrétion des archers avec les règles FFTA, principalement :

- Les pelotons seront constitués de 5 archers obligatoirement.
- Ils seront de 3 archers maximum d'un même club.
- Ils comporteront au maximum 2 catégories U 13 ou U15.

En cas de difficulté l'organisateur et la commission des arbitres trancheront dans l'instant.

Service restauration.

Un service de restauration sera mis en place le samedi et le dimanche avec boissons, sandwiches ou repas complet.

Merci de préciser lors de l'inscription si vous prévoyez de prendre un plateau repas afin que nous puissions commander les justes quantités.

Tenues :

Conformément au règlement FFTA, les tenues comportant des pièces de type camouflage sont interdites.

Parking

Un parking spécifique camping-cars est aménagé en contrebas du terrain de l'Arc Club de Langlade. Il sera accessible dès le vendredi.

Il est demandé à tous les camping-cars d'y stationner. Ils ne seront pas admis sur le terrain supérieur.

Merci de vous stationner de façon judicieuse afin d'optimiser l'espace.

